



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CNRS – INSERM – INRIA – IRD – INED – IRSTEA

Villejuif, le 10 avril 2017

Monsieur Thierry MANDON
Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
MENESER
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Monsieur le Secrétaire d'État,

Aujourd'hui, lundi 10 avril se tient un comité technique ministériel qui doit se prononcer sur l'adhésion au Rifseep de l'ensemble des établissements de l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Le SNTRS-CGT est opposé à la mise en œuvre de ce régime de prime, qui nie la concordance de rémunération entre les montants servis et le grade des fonctionnaires d'État et de fait accentue les inégalités indemnitaires entre les personnels.

De plus votre ministère ne maintient pas ses engagements qui étaient de supprimer les écarts entre les régimes indemnitaires des personnels des organismes de recherche et des universités pour un même niveau de qualification lors du passage au Rifseep. Il sera présenté aujourd'hui au Comité Technique Ministériel des socles indemnitaires (minima) pour les personnels des universités supérieurs à ceux des organismes. Je vous rappelle également que les primes servies aux personnels des universités sont inférieures à celles servies dans les autres ministères de la fonction publique.

Ainsi, les personnels des organismes de recherche restent les parents pauvres de la fonction publique quel que soit les régimes de prime en vigueur dans la fonction publique.

Cette situation, n'est plus admissible ! Les personnels en signant la pétition que nous vous remettons s'associent à notre démarche, à ce jour nous avons plus de 1300 signatures. Nous vous demandons de prendre en considération notre demande et d'intervenir auprès de vos services pour que cessent ces inégalités.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de nos meilleures salutations.

Josiane Tack
Secrétaire générale du SNTRS-CGT

Copie à Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche